

9180 * Forêts de pentes, éboulis, ravins du *Tilio-Acerion*

CORINE : 41.4

EUNIS : G1.A4

CRITERES DIAGNOSTICS ET CONSEILS POUR LA CARTOGRAPHIE

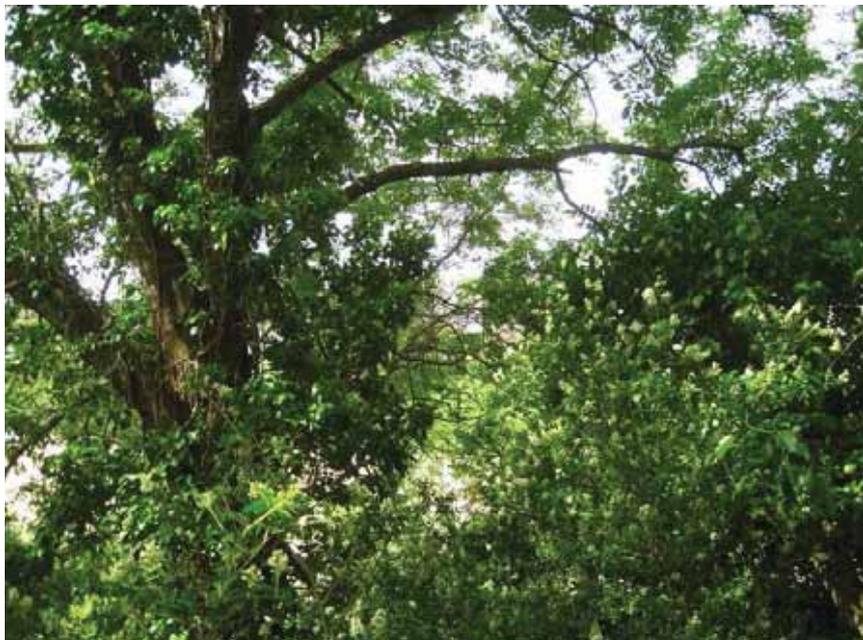
Description :

Sur des pentes fortes à substrat meuble, des arbres comme le Hêtre (*Fagus sylvatica*) ou les chênes (*Quercus robur*, *Q. petraea*) ont du mal à se développer. Des arbres capables de coloniser et de se maintenir dans des milieux instables comme le Frêne (*Fraxinus excelsior*) ou l'Orme champêtre (*Ulmus minor*) dominant. Ces essences « nomades²² » ont une croissance rapide et une forte capacité de régénération à partir de drageons ou de rejets de souches.

Alors qu'à l'intérieur de la Bretagne, c'est principalement le Frêne (*Fraxinus excelsior*) qui caractérise les forêts de ravins, sur le littoral, les forêts de ravins correspondent à des frênaies ou à des ormaies à Orme champêtre (*Ulmus minor*). L'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) peut être assez abondant dans ce type d'habitat. Cet arbre a été introduit dans de nombreux jardins et parcs et utilisé en essence de diversification par les forestiers ; son statut d'indigénat en Bretagne reste soumis à doutes. L'Erable sycomore a un fort pouvoir de colonisation et tend à devenir dominant dans les stades post-pionniers des forêts et dans les forêts de ravin, naturellement instables.

En sous-bois, la végétation est généralement dense et souvent dominée par les fougères qui s'enracinent dans les fissures et qui apprécient l'ambiance fraîche qui règne dans une grande partie des forêts de ravins. Les espèces neutroclines sont bien représentées, comme le Troène (*Ligustrum vulgare*), l'Iris fétide (*Iris foetidissima*) et les gouets (*Arum* sp.). Leur présence est liée au type de sol ; le sol des forêts de ravins est constitué de colluvions, neutrophiles à acidiclives et riches en éléments nutritifs.

En Bretagne, ce type d'habitat se rencontre toujours de façon localisée et sur des surfaces réduites, souvent au sein de complexes forestiers plus vastes.



Frênaie littorale de ravin, Ponite du Nick en Saint-Lunaire (35) (©E. Glemarec CBNB)

Définition extraite du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (EUR28) :

1) Forêts mélangées d'espèces secondaires (*Acer pseudoplatanus*, *Fraxinus excelsior*, *Ulmus glabra*, *Tilia cordata*) des éboulis grossiers, des pentes abruptes rocheuses ou des colluvions grossières de versants, surtout sur matériaux calcaires, mais aussi parfois siliceux (*Tilio-Acerion* Klika 55). On peut distinguer d'une part un groupement typique des milieux froids et humides (forêts hygrosclaphiles) généralement dominés par l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) sous-alliance *Lunario-Acerenion*, et d'autre part un groupement typique des éboulis secs et chauds (forêts xérothermophiles) généralement dominés par les tilleuls (*Tilia cordata* et *T. platyphyllos*) sous-alliance *Tilio-Acerenion*.

²² Essences nomades : arbres « opportunistes » classés le plus souvent dans le groupe des essences post-pionnières, qui peuvent apparaître directement au stade pionnier à partir de graines ou du recru (plants apparus sous le couvert forestier, au stade précédent), et, si les conditions leur conviennent, persister jusqu'au stade dit « climacique », parfois en devenant rapidement dominantes. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Cycle_sylvigénétique]

4) Lorsqu'il y a de légères modifications des conditions de substrat (notamment substrat "consolidé") ou d'humidité, on observe une transition vers les hêtraies (*Cephalanthero-Fagenion*, *Luzulo-Fagenion*) ou vers les chênaies thermophiles.

Habitats élémentaires des cahiers d'habitats :

15 habitats élémentaires, dont 2 présents en Bretagne.

- 9180-1 Ormaies-frênaies de ravin, atlantiques à gouet d'Italie
- 9180-2 Frênaies de ravins hyperatlantiques à Scolopendre

Divergences entre la définition originale (EUR28) et l'interprétation faite dans les cahiers d'habitats français :

Aucune.

Pour les forêts de ravins, les cahiers d'habitats français suivent l'interprétation du manuel d'interprétation de l'Union européenne. Les plantations résineuses sont en effet considérées comme des pratiques portant atteinte à l'intégrité de l'habitat, et non comme un « autre état observable » de l'habitat d'intérêt communautaire comme c'est le cas pour les hêtraies atlantiques acidophiles (habitats UE 9120).

Groupements végétaux indicateurs de l'habitat (Bretagne) :

QUERCO ROBORIS - FAGETEA SYLVATICAE Braun-Blanquet & J. Vlieger in J. Vlieger 1937

Fagetalia sylvaticae Pawlowski in Pawlowski, Sokolowski & Wallisch 1928

Carpino betuli - Fagenalia sylvaticae Rameau (1981) 1996 nom inval.

***Dryopterido affinis - Fraxinietum excelsioris* (Vanden Berghen 1969) Bœuf et al. 2010**

Dryopterido affinis - Fraxinietum excelsioris (Bardat 1993) Bardat et al. in Bœuf 2010

Aro neglecti - Fraxinietum excelsioris Géhu & Géhu-Franck 1988

Aro neglecti - Ulmetum minoris Géhu & Géhu-Franck 1985

Confusions possibles :

La définition de l'habitat repose sur ses caractéristiques floristiques, mais également sur des caractères géomorphologiques. L'instabilité du substrat et la localisation en situation de versant sont ainsi des critères de reconnaissance de l'habitat. Sur le terrain il n'est pas toujours facile d'apprécier l'instabilité du substrat, qui reste souvent subjective.

En Bretagne, les forêts du *Dryopterido affinis - Fraxinietum excelsioris* ne semblent pas strictement inféodées aux situations de ravin, on les rencontre également sur des pentes assez faibles, stabilisées et en situation de forêt pionnière. Se pose la question du rattachement de ces frênaies à sous-bois dominé par les fougères mais non situées en ravin - est-ce qu'elles relèvent de l'habitat d'intérêt communautaire ou non ? Le Conservatoire botanique de Brest soumettra cette question au groupe de travail du MNHN sur l'interprétation des habitats d'intérêt communautaire.

Prise en compte de l'habitat dans les cartographies des sites Natura 2000 bretons :

Ce type d'habitat est globalement bien pris en compte dans les cartographies d'habitats des sites Natura 2000. Il reste des marges d'appréciation concernant la prise en compte des frênaies à Scolopendre hors situation de ravin ainsi que des difficultés à délimiter les forêts de ravins au sein de massifs forestiers plus vastes (difficultés à délimiter l'habitat d'autres habitats forestiers sur la base de la photographie aérienne). Les ormaies littorales qui ont souvent un développement linéaire et dont les peuplements sont atteints de graphiose ne sont pas toujours faciles à identifier, mais leur prise en compte dans les cartographies Natura 2000 semble satisfaisante.

Conseils pour l'inventaire et la cartographie de l'habitat :

Comme pour les autres habitats forestiers, la période optimale d'observation de forêts de ravins est le printemps, notamment pour la caractérisation de la flore des sous-bois. Il est ainsi conseillé de réaliser les relevés phytosociologiques à cette période. La période de cartographie peut ensuite s'étendre sur presque toute l'année (éviter cependant la période hivernale pendant laquelle l'identification des arbres est plus délicate), l'identification de l'habitat pouvant alors se baser sur des critères géomorphologiques (substrat instable, pentes fortes).

En attendant les conclusions du groupe de travail sur l'interprétation des habitats d'intérêt communautaire, il est conseillé de distinguer les frênaies à Scolopendre des versants abrupts et à substrat instable des frênaies floristiquement ressemblantes, mais occupant d'autres situations.

Critères de reconnaissance pour l'habitat d'intérêt communautaire 9180 « Forêts de pentes, éboulis et ravins » en Bretagne (extrait de : Annexe verte Natura 2000 du Schéma régional de gestion sylvicole de Bretagne – Document de travail, comm. pers. P. Brossier, juillet 2015) :

Critères de reconnaissance pour l'habitat UE 9180 « Forêts de pentes, éboulis et ravins »	
Habitat élémentaires 9180-1 : Ormaies-frênaies de ravin, atlantiques à Gouet d'Italie	Habitat élémentaires 9180-2 : Frênaies de ravins hyperatlantiques à Scolopendre
Localisation / caractéristiques stationnelles : Littoral, versants abrupts, vallons, substrat non stabilisé	Localisation / caractéristiques stationnelles : Vallons encaissés, versants abrupts (exposition nord ou ouest), substrat non stabilisé
Composition strate arborée : Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>), Orme champêtre, Essences compagnes : Chêne péonculé (<i>Quercus robur</i>), Meriser (<i>Prunus avium</i>)	Composition strate arborée : Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>) Essences compagnes : Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>), Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>), Tilleul à petites feuilles (<i>Tilia cordata</i>), Meriser (<i>Prunus avium</i>)
Composition strate arbustive : Strate arbustive diversifiée, riche en espèces neutroclines Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>), Troène (<i>Ligustrum vulgare</i>), Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>), Tamier (<i>Tamus communis</i>), Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>), Clématite des haies (<i>Clematis vitalba</i>)	Composition strate arbustive : Strate arbustive très recouvrante, riche en espèces neutroclines Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>), Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>)
Strate herbacée : Strate herbacée à fort recouvrement Espèces caractéristiques : <i>Hedera helix</i> , <i>Arum italicum</i> , <i>Iris foetidissima</i> , <i>Rubia peregrina</i> , <i>Ruscus aculeatus</i> , <i>Phyllittis scolopendrium</i> , <i>Geranium robertianum</i> , <i>Primula vulgaris</i> , <i>Ribes rubrum</i>	Strate herbacée : Strate herbacée « exubérante », riche en fougères Espèces caractéristiques : <i>Phyllittis scolopendrium</i> , <i>Dryopteris filix-mas</i> , <i>Dryopteris affinis</i> , <i>Athyrium filix-femina</i> , <i>Polypodium vulgare</i> , <i>Melica uniflora</i> , <i>Mercurialis perennis</i> , <i>Arum maculatum</i> , <i>Geranium robertianum</i> , <i>Galium aparine</i> , <i>Circaea lutetiana</i> , <i>Silene dioica</i>
Strate muscinale : Strate muscinale absente	Strate muscinale : Strate muscinale dispersée, mais diversifiée (<i>Thuidium tamariscinum</i> , <i>Eurhynchium striatum</i> ...)

REPARTITION

Répartition à l'échelle de l'Union européenne

Carte ci-contre

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme

Répartition à l'échelle du réseau de sites Natura 2000 français :

Source : INPN, Base Natura 2000 version 09/2014

France : **312 ZSC**

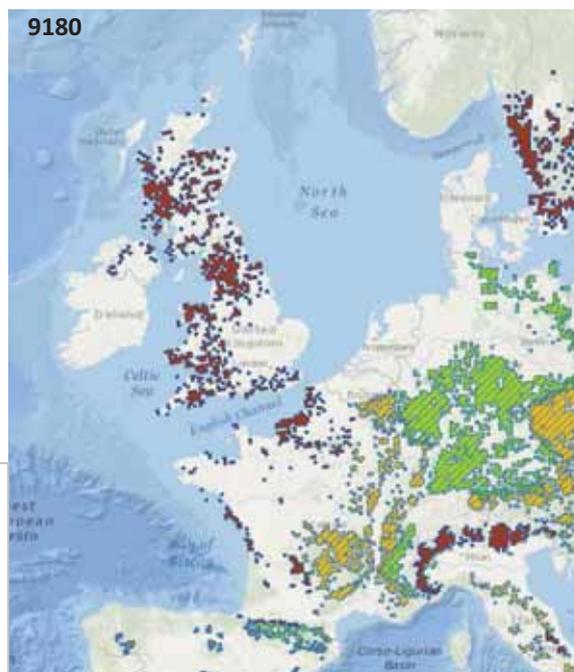
Région atlantique française : **73 ZSC**

Bretagne : **13 ZSC**

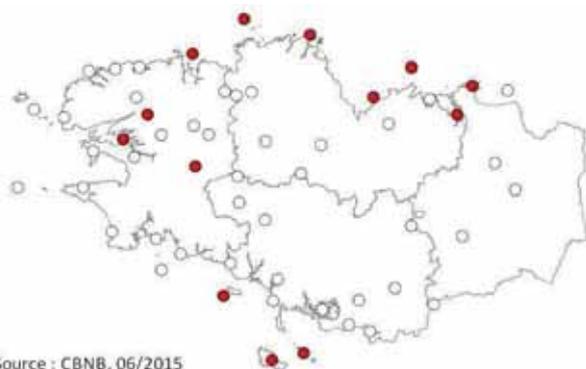
Habitat UE 9180 : Répartition et état de conservation à l'échelle des Etats membres de l'Union européenne

- Bon état de conservation
- Etat de conservation défavorable inadéquat
- Etat de conservation défavorable mauvais
- Etat de conservation inconnu

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme



Sites Natura 2000 bretons abritant l'habitat



Source : CBNB, 06/2015

Sites Natura 2000 bretons dans lesquels l'habitat 9180 « Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion* » est particulièrement bien représenté :

FR5300066 Baie de Saint-Brieuc - Est

FR5300061 Estuaire de la Rance

FR5300011 Cap d'Erquy-Cap Fréhel

Ce type d'habitat est lié aux fortes pentes, il est majoritairement lié aux régions montagneuses. En Bretagne, il reste rare et très localisé.

Sites Natura 2000 concernés avec précision de la surface occupée par l'habitat (source : cartographies Natura 2000 & BDD habitats du CBN de Brest) :

Code du site	Nom du site	Surface [ha]
FR5300066	Baie de Saint-Brieuc - Est	10,29
FR5300061	Estuaire de la Rance	9,35
FR5300011	Cap d'Erquy-Cap Fréhel	9,00
FR5300010	Tregor Goëlo	5,66
FR5300041	Vallée de l'Aulne	5,13
FR5300052	Côte de Cancale à Paramé	2,81
FR5300031	Ile de Groix	0,48
FR5300015	Baie de Morlaix	0,43
FR5300024	Rivière Elorn	0,22
FR5300032	Belle Ile en mer	0,16
FR5300046	Rade de Brest, estuaire de l'Aulne	0,16
FR5300033	Iles Houat-Hoedic	0,11
FR5300009	Côte de Granit rose-Sept-Iles	<0,1

ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT

Résultats du rapportage national 2007-2012 :

Code UE	Aire de répartition	Surface	Structure et fonction	Perspectives futures	Conclusion : état de conservation
9180	FV	U1	U2	U2	U2

Etat à favoriser :

Contrairement aux habitats d'intérêt communautaire 9120 (hêtraies atlantiques acidophiles) et 9130 (hêtraies de *Asperulo-Fagetum*), qui correspondent à des stations forestières souvent intéressantes en termes de sylviculture, les forêts de ravins ne sont que rarement exploitées. Il s'agit de forêts situées en pente, le plus souvent difficiles d'accès. La majorité des forêts de ravins correspond ainsi à des peuplements naturels ou peu influencés par l'homme. Des exceptions existent cependant, on observe ainsi parfois des plantations d'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) dans ce type d'habitat.

Pour cet habitat, aucune gestion particulière n'est à prévoir. Il s'agit de mettre en place une veille pour préserver cet habitat rare à l'échelle de la Bretagne d'éventuels aménagements (création ou modification de sentiers) et de plantations. Si l'habitat se développe au sein d'un massif forestier plus vaste, il s'agira de tenir compte de sa présence lors de l'élaboration de plans d'aménagement ou de gestion.